

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

« J’en appelle aux Africains et à leur sens de l’histoire »

- Monde -

Date de mise en ligne : vendredi 7 novembre 2008

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Louis Michel, Commissaire européen au développement et à l'aide humanitaire, a accordé cet entretien à notre journal. Le plus congolais des Belges et le plus africain des Européens donne son avis sans détour sur le coup d'Etat en Mauritanie, la gestion des matières premières en Afrique, le pardon libyen à l'Italie et la gestion du flux migratoire.

Propos recueillis par Adama Wade à Bruxelles le 22 octobre. - www.lesafriques.com

Les Afriques : Comment interpréter l'attitude de l'UE vis-à-vis du coup d'Etat du 6 août en Mauritanie ?

Louis Michel : Par rapport à la Mauritanie, nous sommes totalement alignés sur les mêmes positions que l'Union africaine, les Etats-Unis d'Amérique et la communauté internationale en général. Nous demandons, conformément à la convention de Cotonou, le retour de l'ordre constitutionnel, la libération du président et sa réinstallation dans ses fonctions. Libre à lui de voir, en fonction des intérêts de son pays, la durée qu'il veut rester et la possibilité d'organiser des élections anticipées. C'est à lui de décider.

LA : Comment va évoluer ce dossier Mauritanie ?

LM : La balle est dans le camp des représentants du coup d'Etat. Il y a plus de deux ans, il y a eu un autre coup d'Etat (NDLR le coup d'Etat du 3 août 2005 qui a ouvert l'ère de la transition démocratique), mais je ne peux pas admettre de comparaison entre celui-là et celui perpétré le 6 août dernier. C'est une comparaison que les partisans du coup d'Etat invoquent pour défendre leur position, mais qui ne tient pas debout. Ce qui s'est passé dernièrement est un coup d'Etat qui a renversé un président démocratiquement élu. Hier, c'était une dictature qui avait été renversée.

LA : Se dirige-t-on vers des sanctions ?

LM : Aucune instance, dans le droit international, ne peut se substituer au peuple. On peut avoir l'opinion qu'on veut, mais on ne peut pas avoir raison contre le suffrage du peuple. Vous savez, la sanction est toujours la voie extrême, celle qui intervient après avoir épuisé toutes les voies du dialogue. Si, évidemment, l'ordre constitutionnel n'est pas rétabli, nous serons appelés à des refus de visas pour les responsables de ce putsch et à une suspension pure et simple de la coopération. J'espère que nous n'en arriverons pas là.

LA : Ce souci de la démocratie et des droits de l'homme est-il toujours permanent dans la coopération entre l'UE et tous les pays africains ?

LM : C'est un souci présent dans l'esprit de la convention de Cotonou. Les Etats signataires doivent remplir un certain nombre de critères. Je vous rappelle que le cas de la Mauritanie n'est pas un précédent. Lors d'un coup d'Etat au Togo, nous avons sommé un président de retourner à l'ordre constitutionnel. Il l'a fait en organisant des élections démocratiques. Aujourd'hui, nous avons d'excellentes relations avec ce pays.

LA : Que pensez-vous du possible report des élections présidentielles du 30 novembre en Côte d'Ivoire ?

LM : Je pense qu'il n'est pas bon de reporter ces élections, même si il est vrai que des conditions ne sont pas encore totalement réunies. Mais ce qui m'importe le plus, c'est qu'un scrutin puisse être organisé dans un délai raisonnable

avec toutes les garanties de transparence.

LA : De l'Europe, voit-on la démocratie gagner du terrain en Afrique ?

LM : Absolument. Plus de dix pays africains ont connu une transition démocratique entre les huit et dix dernières années, tels que le Liberia, la Sierra-Léone, la RDC, etc. Certes, ce sont des démocraties encore fragiles, mais le progrès est réel. Il y a 15 ans, il y avait 17 conflits dans le continent. Il n'en reste plus aujourd'hui que trois, dont la Somalie et le Darfour, qui occultent souvent, par leur ampleur, les progrès réalisés. Autre évolution à signaler, celle de l'Union africaine, qui s'impose aujourd'hui un partenaire crédible et engagé pour la consolidation de la démocratie. Sur le plan économique, l'Afrique a réalisé une croissance de 5 à 6% ces dernières années. Les avancées sont réelles de la part de cette partie du monde qui a longtemps souffert d'une certaine forme d'indifférence de la communauté internationale.

« Je note actuellement une contradiction dans la politique de certains pays européens. On veut d'une part fermer la porte et d'autre part faire appel aux Africains les plus brillants. »

LA : Le sommet de Lisbonne marque-t-il un tournant dans les rapports entre l'Europe et l'Afrique ?

LM : Très clairement, oui. Je me suis toujours battu pour ces nouveaux rapports. C'est 95% de mon engagement philosophique. Il faut qu'on sorte de ces relations de donateur à pays pauvre, car c'est une relation basée sur un rapport de dépendance. Pour que le nouveau rapport de partenariat se mette en place, les Européens doivent l'assumer. Mais il faut aussi, d'un autre côté, que les Africains l'acceptent. Je dois dire, que j'ai parfois l'impression qu'en Afrique on a encore du mal à se défaire des rapports du passé. J'en appelle aux Africains et à leur sens de l'histoire pour l'avènement de nouvelles relations basées sur la responsabilité. Les gouvernants ont peut-être le droit de nous juger, mais ils ont aussi le devoir d'assumer et de rendre des comptes avant tout à leurs peuples. Je pense notamment à ces pays qui détiennent des ressources fabuleuses. Cette manne doit être gérée de manière responsable et consacrée au service du développement.

LA : Et ce que l'Europe aide à cette transparence dans la gestion de ces ressources ? Je vois, dans le cas de la Mauritanie par exemple, qu'on n'a pas envisagé la suspension de l'accord de pêche avec l'UE ?

LM : C'est un accord commercial qui n'a rien à voir avec la convention de Cotonou. Certains pays de l'Union avaient effectivement proposé la suspension de cet accord, mais c'était un réflexe. J'ai juste rappelé que cela ne correspondait pas à l'accord de Cotonou. En droit international, on ne peut pas suspendre cet accord de pêche. Les pêcheurs mauritaniens n'ont pas à subir les conséquences du coup d'Etat.

LA : N'y a-t-il pas quand même une responsabilité européenne dans la mauvaise gestion des matières premières africaines ?

LM : L'Europe n'a aucune responsabilité. C'est aux Africains de prendre leurs responsabilités. Je vous rappelle qu'aujourd'hui l'Europe n'est pas le premier bénéficiaire des contrats confessionnels que l'Afrique a signés. Il y a aussi l'Inde, la Chine ou les USA. Ce qui est de bonne augure. Je suis de ceux qui pensent que l'Afrique doit mettre en compétition les partenaires internationaux pour son profit. La seule réserve est d'espérer que les contrats aillent dans le bon sens et participent au développement durable. L'Europe doit se défaire de cet a priori qui consiste à

croire que l'Afrique est sa chasse gardée. Une des choses qu'on peut espérer, c'est que ces prêtres confessionnels ne se transforment pas en malédiction. J'en reviens, là aussi, à certains pays exportateurs de pétrole (NDLR : Louis Michel ne veut pas citer de noms) qui ne disposent d'aucunes infrastructures en amont ou en aval. Je rejoins là parfaitement ce que disait un homonyme à vous (NDLR Wade), à savoir qu'il faut que les pays importateurs de matières premières viennent construire des usines en Afrique pour créer des emplois.

LA : *Que pensez-vous du pardon demandé par l'Italie à la Libye concernant son passé colonial ?*

LM : Je pense que le Premier ministre belge et moi-même avons initié le mouvement avec la reconnaissance de notre responsabilité au Rwanda et dans le décès de Patrice Lumumba. Il est toujours bon de demander pardon. Il y a une certaine responsabilité dans la continuité de l'histoire. Certes, dans la colonisation, il y a eu de bons côtés, mais cela n'occulte pas cette responsabilité. Par exemple, je me sens concerné par tout ce qui se passe dans la région des Grands Lacs qui fut colonisée en partie par mon pays. Ce sont nos frères d'histoire.

LA : *Malgré l'évolution des rapports Europe-Afrique, nous avons l'impression qu'une véritable forteresse nous sépare désormais ?*

LM : Vous vous adressez à quelqu'un qui se bat depuis des années contre cette forteresse. La migration est fondamentalement positive pour l'humanité. Nous sommes tous, en Europe, des petits-fils de migrants. Le mouvement fait partie de la notion fondamentale de la liberté de l'homme. C'est vrai que les flux massifs ont fait naître le besoin d'organiser et de canaliser ces flux. Je dirais que c'est la faute de nos sociétés égocentriques. Elles n'ont jamais anticipé le mouvement. Si vous ajoutez à cela le discours de certains partis populistes qui font de l'immigration un argument électoral, on a fait le tour de la question. Ceci dit je pense que sur ces dix dernières années, l'Europe n'a pas évolué en forteresse, mais a plutôt essayé de mettre en place une politique de migration fondée sur le respect et la réorganisation du phénomène.

LA : *Quel est l'avenir de la gestion de ces flux migratoires africains vers l'Europe ?*

LM : Mon rêve c'est de voir une véritable zone de libre-échange entre l'Europe et l'Afrique avec une possibilité de circulation dans les deux sens. Tout le monde y gagnerait. L'Europe, parce que c'est un partenaire économique important, à 13 kilomètres de ses côtes, l'Afrique parce que cela favoriserait son développement rapide. Il faut travailler maintenant sur le concept de « *réfugié économique* » en faisant attention à la fuite des cerveaux. D'ailleurs, je note actuellement une contradiction dans la politique de certains pays européens. On veut d'une part fermer la porte et d'autre part faire appel aux Africains les plus brillants, par exemple à des infirmières du Ghana ou du Malawi, éléments dont ces pays ont tellement besoin.